

# CHEQUES VACANCES 2025

**Les chèques vacances seront distribués au mois de juin 2025**  
(Sous condition du versement de la subvention de la mairie)

---

## 1. Principes Généraux :

La formule « Chèques vacances » vous permet d'obtenir une participation pour vos vacances (*hébergement, loisirs, restauration*) une fois dans le cycle avec comme critère social la composition de votre famille. L'Amicale demande une participation de **40 %** du montant de l'aide. Les demandes de formule « Chèques vacances » pour l'année 2025 devront parvenir au secrétariat de l'Amicale **pour le mardi 6 mai 2025** (une commande de l'Amicale par an).

Vos chèques pour le règlement seront encaissés à la réception des chèques vacances.

**Attention : Ne peuvent pas prétendre aux chèques vacances en 2025 :**

- Les enfants de plus de 18 ans.
- Les retraités (date de départ N+5)

## 2. Critères D'octroi :

- Être adhérent de l'Amicale. Seul l'adhérent et ses ayants droits seront retenus dans le calcul de la participation,
- Remplir, signer la demande,
- Règlement obligatoire,
- Etude du dossier pour les contractuels.

## 3. Calcul participation adhérent :

**Adhérent : 170 Euros / Conjoint : 170 Euros**  
**Enfant (moins de 18 ans à charge) : 100 Euros**

**Exemple** : Pour une famille de 2 adultes et 2 enfants :  
 $170 + 170 + 100 + 100 = 540 \text{ €}$   
Participation de 40 % de l'adhérent à la commande :  
 $540 \times 40 \% = 216 \text{ €}$ .

L'adhérent donne une participation de 216 € à l'Amicale dès la commande et reçoit en une seule fois 540 € en chèques vacances (**valables 2 ans + l'année d'émission**).

## FORMULAIRE 2025- CHEQUES VACANCES

**Les chèques vacances seront distribués au mois de juin 2025**

*(Sous condition du versement de la subvention de la mairie)*

NOM DE L'ADHERENT : \_\_\_\_\_ couple :

Titulaire     Contractuel\*     CDI     Retraite depuis le : \_\_\_\_\_

\* Contractuel date 1<sup>er</sup> contrat \_\_\_\_\_ date fin contrat \_\_\_\_\_

### COMPOSITION DE LA FAMILLE :

	Nom	Prénom	TOTAL
Adhérent			
Conjoint			
Enfant – 18 ans + âge			
Enfant – 18 ans + âge			
Enfant – 18 ans + âge			
Enfant – 18 ans + âge			

Montant total de l'aide en chèques vacances : \_\_\_\_\_ €

Montant de la participation adhérent (40 %) : \_\_\_\_\_ €

### Règlement de la participation en chèque à l'ordre de l'Amicale

**OBLIGATOIRE** :      Tél : \_\_\_\_\_      Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Adresse :

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Je soussigné M ..... Déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions d'octroi de l'aide en 2025 /2026.

**DATE :**

**SIGNATURE :**